

LE HANDICAP, TOUS CONCERNÉS !

Guide de sensibilisation

Mise à jour septembre 2025



Au cours de notre vie professionnelle ou personnelle, chacun d'entre nous peut être amené à côtoyer dans son entourage une personne handicapée, que le handicap soit visible ou non. On peut aussi être un jour touché par une maladie ou un accident et se retrouver en situation de handicap.

Nous sommes donc TOUS concernés par le handicap.

Ce guide s'adresse à toute personne en relation avec une PSH : maitre d'apprentissage, tuteur entreprise, formateur, collaborateur DIFCAM, référent handicap, service RH, apprenants.

Son objectif est de :

- vous sensibiliser aux différentes situations de handicap
- vous informer sur les aides et mesures d'accompagnement et de compensation de ces situations

Bonne lecture !

Abréviations utilisées dans ce guide :

- ASH : apprenant en situation de handicap
- CFA : centre de formation d'apprentis
- OF : organisme de formation
- PSH : personne en situation de handicap
- RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé



Qu'est-ce que le handicap ?

Quand on pense handicap, on pense souvent aux problèmes de mobilité, à la surdité ou à la cécité... Saviez-vous que les maux de dos (Troubles Musculo-Squelettiques), le diabète, la dyslexie, la dépression, le cancer et bien d'autres pathologies encore peuvent être considérés comme des handicaps ? Et qu'une reconnaissance RQTH permet un aménagement du poste de travail ? Le handicap n'est ni la maladie, ni la déficience. Le handicap survient quand une personne, dont certaines de ses capacités sont altérées, se retrouve dans un environnement inadapté qui la limite dans ses activités.

Le Handicap moteur

Il peut toucher un membre ou l'ensemble du corps. Il peut engendrer un empêchement dans les déplacements, dans la saisie d'objets et parfois dans la parole.

Le Handicap sensoriel

Il touche l'ensemble des sens. Parmi les plus répandus :

- le handicap visuel : du trouble visuel à la cécité,
- le handicap auditif : de la difficulté à percevoir des sons à la surdité.

Le Handicap cognitif

Il est la conséquence de la déficience des grandes fonctions que sont l'attention, la mémoire, le raisonnement, le langage.

Le Handicap mental

Il est la conséquence d'une déficience intellectuelle.

Le Handicap psychique

Durable ou épisodique, il est la conséquence d'une maladie d'origine psychique qui peut entraîner des difficultés à s'adapter à la vie en société.

Les maladies invalidantes

Elles restreignent l'activité en termes de mobilité, quantité de travail à fournir, durée ou intensité (diabète, cancers, maladies cardio-vasculaires, maladies respiratoires, maladies digestives,...).



Quelles sont les obligations légales ?

La Constitution française repose sur des principes d'égalité de droits et de chances. Différentes lois précisent les attendus et obligations de formation et des CFA pour y répondre. Nous avons ainsi tous le devoir de développer l'accessibilité « pour tous » et de faire bénéficier les PSH et nos ASH d'un droit à la compensation de leur handicap.

- **Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

- **Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDIPH), signée en 2007 et ratifiée par la France en 2010**

« Reconnaisant que la notion de handicap évolue et que le handicap résulte de l'interaction entre des personnes présentant des incapacités et les barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres »

Tout refus d'aménagement "raisonnable" constitue une forme de discrimination.

Et pour les organismes de formation ?

- **Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006, relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant**

Il définit les principes de non-discrimination et d'accessibilité à la formation. Il indique que les OF doivent « tenir compte des contraintes particulières des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant » en adaptant les formations dispensées. Il indique les différents axes sur lesquels les OF doivent intervenir pour favoriser l'accès des personnes en formation professionnelle :

- Proposer un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation et des modalités adaptées de validation de la formation
- Mettre en œuvre des adaptations individuelles ou collectives
- Rendre accessibles les supports de cours et le matériel pédagogique
- Recourir aux technologies de l'information et de la communication
- Se baser sur les informations fournies par la PSH, en les complétant par celles fournies par différents acteurs : organismes de placement spécialisés qui accompagnent la PSH dans son parcours d'accès à l'emploi, CDAPH, ...
- Aménager les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

- **Décret n°2006-555 du 17 mai 2006, relatif à l'accessibilité généralisée aux personnes handicapées et deux arrêtés du même jour**

Ils prévoient que les caractéristiques techniques lors de la construction et l'aménagement des bâtiments doivent permettre à toutes les personnes, quel que soit leur handicap d'exercer les actes de la vie quotidienne et de participer à la vie sociale.

- Depuis le 1er janvier 2019, tous les CFA doivent nommer un référent handicap.
- A compter du 1er janvier 2022, tous les organismes de formation souhaitant bénéficier de fonds publics devront bénéficier de la certification Qualiopi.

Quelles sont les missions du référent Handicap en CFA ?



Il favorise l'accueil des candidats (en amont et durant le cursus) ; la sécurisation du parcours de formation des ASH (y compris pour les examens) ; leur orientation ; leur insertion professionnelle ; leur accompagnement sur leur lieu d'emploi (en lien avec leur maître d'apprentissage/tuteur, l'équipe tutorale, les chargés d'insertion et le service RH de l'entreprise d'accueil).



Il écoute et dialogue avec les ASH afin de les aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser leur projet de formation en vue de leur insertion professionnelle.



Il écoute et dialogue avec l'environnement des ASH (formateurs, éducateurs, maître d'apprentissage/tuteur, structures médico-sociales, structures spécialisées dans le champ du handicap...) afin de le sensibiliser et de l'amener à contribuer activement au projet de formation et d'insertion professionnelle.



Il repère les incidences propres à chaque situation de handicap et coordonne l'identification, la mise en œuvre collective et le suivi de solutions d'adaptation, de compensation, d'amélioration des conditions de formation et des solutions de sécurité dans le cadre d'un environnement capacitant et en réponse aux situations invalidantes.



Il prospecte, informe et sensibilise les employeurs sur les mesures relatives à l'apprentissage et les conditions spécifiques d'accès à l'emploi des PSH.

Comment prendre en charge la demande d'une PSH ?

- **Accueil de la PSH**

Il est conseillé de demander l'existence d'une RQTH (sur le formulaire d'inscription par exemple) pour anticiper et pousser plus loin les investigations. Notez que les personnes sont libres de déclarer ou pas l'existence de cette reconnaissance, des craintes pouvant expliquer le fait qu'elles préfèrent ne pas le mentionner. Tout élément de réassurance et d'information sur l'existence d'un référent handicap, l'engagement sur l'accueil des PSH constituent des facteurs favorisant l'expression des PSH.

Vous pouvez aussi repérer des personnes non reconnues ou qui ne se sont pas déclarées comme telles mais qui vont connaître des difficultés en cours de formation. Il est important dans ces cas de proposer un échange avec le référent handicap afin qu'il puisse sensibiliser la PSH à l'intérêt de réaliser une démarche de reconnaissance.

- **Définition des besoins** (matériels, pédagogiques, humains, etc.)

Idéalement, ce repérage s'effectue en amont via des échanges avec un référent de parcours, l'exploration du parcours antérieur (histoire scolaire, ruptures de parcours...) ou en cours de parcours : résultats aux tests, difficultés repérées...

- **Validation de l'adéquation** avec la formation choisie

L'évaluation d'une situation de handicap repose sur l'analyse croisée entre un environnement de formation (contexte, attendus, contenus, rythmes...) et une personne dont certaines capacités sont altérées. Il s'agit ici d'identifier les compétences à associer pour mener à bien cette analyse : expertise de l'OF/CFA, du référent de parcours, de la personne ou de son entourage, d'un acteur spécialisé sur le champ du handicap concerné.

- **Définition des aménagements et compensations** nécessaires

Cette étape est organisée par le référent handicap. Elle permet de poser l'ensemble des attendus, temps clés... du parcours de l'ASH et d'identifier des possibles.

- **Information aux personnels concernés** (accueil, équipe pédagogique, employeur, etc.) et prise de contact avec le réseau de partenaires si nécessaire

- **Mise en œuvre des aménagements et compensations**

Le référent handicap veillera à identifier précisément les types d'adaptations proposées, la/les personnes référentes pour la mise en œuvre de chaque adaptation.

- **Validation des actions et/ou compensations mises en œuvre**

- **Suivi personnalisé**

Comment évaluer les besoins d'un ash ?

1. Tests et épreuves de sélection ou de positionnement

- Adaptation des supports et outils pédagogiques
- Sensibilisation des intervenants
- Aide humaine
- Aide technique et appropriation

2. Cadre de l'action de formation et contenus du parcours de formation

- Majoration du temps des épreuves
- Adaptation des épreuves (contenus et/ou modalités de passation type salle isolée, distanciel, ...)
- Sensibilisation des intervenants
- Aide humaine et technique

3. Épreuves d'examen

- Majoration du temps des épreuves
- Adaptation des épreuves (contenus et/ou modalités de passation type salle isolée, distanciel, ...)
- Sensibilisation des intervenants
- Aide humaine et technique

4. Périodes en entreprise

- Actions conduites par le CFA pour préparer l'immersion et assurer un suivi dans les périodes en entreprise
- Mesures d'adaptation aux situations de travail par l'entreprise
- Soutien aux apprentissages en entreprise
- Sensibilisation du collectif en entreprise (informations sur les répercussions du handicap auprès des collaborateurs, présentation des aménagements, ...)

5. Sécurisation globale du parcours de l'ASH

- Accès aux droits (mobilisation des aides financières, appui au montage du dossier RQTH, rencontres et temps de coordination avec l'entourage médico-socio-éducatif de l'ASH, ...)
- Appui à l'autonomie (santé, hygiène, préparation à l'insertion professionnelle, appui à la suite du parcours, ...)
- Accessibilité aux espaces collectifs (mise à disposition d'un hébergement accessible, appui à l'organisation d'un transport adapté, mise à disposition d'une place de parking en proximité, lieux de restauration, salles de cours, ...)
- Organisation et modalités de suivi des adaptations préconisées (suivi de la bonne mise en œuvre des préconisations, bilans intermédiaires, bilan en fin de parcours, ...)



Les différents types de handicap

Icône	Lésions	Déficiences	Fonctions lésées	Incapacités	Handicap	Répercussions et difficultés
	Lésions neuromusculaires, médullaires avec paralysie, agénésie ou malformation, infirmité motrice cérébrale, arthrite, polyarthrite...	Motrice	Physique	Se déplacer, bouger (conserver ou changer de position), écrire, attraper, manipuler, se fatiguer...	Handicap moteur	Maintien des postures, locomotion posturale, préhension et manipulation d'objets, coordination, équilibre, fatigabilité...
	Amblyopie, cécité, hémianopsie, strabisme, rétinite, daltonisme, presbytie...	Visuelle	Sensorielle	Se déplacer, lire, écrire, s'orienter, distinguer, communiquer, accéder à l'information, se fatiguer, s'intégrer...	Handicap visuel	Locomotion et déplacements, accès à l'outil informatique, à l'information, aux relations sociales, fatigabilité...
	Surdité légère à profonde, acouphènes, hyperacousie, presbyacousie...	Auditive	Sensorielle	Communiquer, accéder à l'information, discerner, distinguer, entendre, écouter, se fatiguer, s'intégrer...	Handicap auditif	Accès à l'information, à la communication, aux documents écrits, aux relations sociales, prise de notes, fatigabilité...
	Maladies chromosomiques (trisomie 21), maladies monogéniques, maladies liées au chromosome X (syndrome x fragile)	Mentale	Intellectuelle	Réfléchir, conceptualiser, comprendre, raisonner, abstraire, communiquer, décider, s'orienter, mémoriser, se fatiguer...	Handicap mental	Déplacements et repérage dans l'espace, accès aux documents écrits, mémorisation et traitement de l'information, fatigabilité...
	Psychose, schizophrénie, paranoïa, TOC, phobies, addictions, dépression, bipolarité...	Psychique	Personnalité (Psyché)	S'adapter aux autres, s'intégrer, communiquer, se concentrer, se mobiliser, s'orienter, mémoriser, comprendre, se fatiguer...	Handicap psychique	Difficultés dans les relations sociales, traitement de l'information, concentration, ralentissement intellectuel, fatigabilité, planification et organisation des activités...
	Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles DYS, trouble du spectre de l'autisme, cérébrolésion...	Cognitive	Intellectuelle	Acquérir et traiter l'information, mémoriser, se concentrer, fixer son attention, se mobiliser...	Handicap cognitif	Fatigabilité, ralentissement dans le traitement des informations, difficultés dans la gestion du travail en double tâche, accès à l'information...
	Hypertension, sclérose en plaque, fibromyalgie, insuffisance cardiaque, diabète, eczéma, cancer, épilepsie	Organique	Physique	En fonction des conséquences physiques, sensorielles, psychiques, cognitives...	Maladies invalidantes	En fonction des conséquences physiques, sensorielles, psychiques, cognitives...

A lire, voir, écouter, pour aller plus loin

- **Apprentissage et personnes en situation de handicap - Ministère des solidarités -** <https://www.youtube.com/watch?v=JzMnRAZSMrY>
 - **Charles, élève en primaire - Mon parcours handicap -** <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/temoignages/le-temoignage-de-charles-eleve-en-primaire>
 - **Nathalie Dross, parent d'un jeune en ESAT - Mon parcours handicap -** <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/temoignages/le-temoignage-de-nathalie-dross-parent-dun-jeune-en-esat>
 - **Elle ne m'a jamais quitté - Dominique Farrugia - HandiVoice Crédit Agricole Ile de France -** <https://cadif.handivoice.fr/elle-ne-ma-jamais-quitte-le-livre-inattendu-de-dominique-farrugia/>
 - **Vidéo portrait d'Anita Erdmann - Agefiph -** <https://www.agefiph.fr/temoignages/video-portrait-danita-erdmann>
 - **Livre "Intérieur nuit" de Nicolas Demorand**
-
- **De rouille et d'os - Jacques Audiard - 2012 -** https://fr.wikipedia.org/wiki/De_rouille_et_d%27os
 - **Forrest Gump - Robert Zemeckis - 1994 -** https://fr.wikipedia.org/wiki/Forrest_Gump
 - **Intouchables - Olivier Nakache et Eric Tolédano - 2011 -** [https://fr.wikipedia.org/wiki/Intouchables_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Intouchables_(film))
 - **La famille Bélier - Eric Lartigau - 2014** https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Famille_B%C3%A9lier
 - **Le discours d'un roi - Tom Hooper - 2010 -** https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Discours_d%27un_roi
 - **Patients - Grand Corps Malade et Mehdi Idir - 2017** [https://fr.wikipedia.org/wiki/Patients_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Patients_(film))
 - **Rain Man - Barry Levison - 1988 -** https://fr.wikipedia.org/wiki/Rain_Man
 - **Tout le monde debout - Franck Dubosc - 2018 -** https://fr.wikipedia.org/wiki/Tout_le_monde_debout
 - **Wonder - Stephen Chbosky - 2017 -** [https://fr.wikipedia.org/wiki/Wonder_\(film\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Wonder_(film))



Sources

- **Plaquette web Bien accueillir les personnes handicapées** - Ministère de la transition écologique et solidaire / Ministère de la cohésion et des territoires
- **Plaquette Tous concernés par le handicap dans l'entreprise** - Mutuelle Sociale Agricole (MSA) / mission Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA)
- **Grille d'appui à l'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap** - AGEFIPH
- **Référente/Référent handicap en CFA** - Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées - https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/31664_dicom_fiches_handicap_fiche_2_-_re_fe_rente_handicap_en_cfa.pdf
- **Ressources handicap** - Maison départementale des personnes handicapées de Paris (MDPH 75) - <https://handicap.paris.fr/ressources/>



Suivez-nous !



Suivez-nous pour rester informé.e de nos actualités et événements !



CFA DIFCAM

✉ adaptationpsh@difcam.com

🌐 WWW.DIFCAM.COM